

Parti socialiste : la santé ne fait pas la une

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **23 (1986)**

Heft 810

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1022764>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ne disposera plus de la majorité absolue au Législatif. La chute est brutale: les quatre partis de la coalition perdent douze sièges et n'en auront plus que 56 (sur 125). La perte socialiste, relativement faible cette année, confirme une tendance (il disposait encore de 50 sièges en 1978). Quant à l'Action nationale, elle retrouve ses positions de 1974.

L'effritement des grandes formations politiques est également constaté à Winterthour, sans que l'on puisse parler de triomphe de l'Action nationale et des «Verts». A l'Exécutif, les socialistes retrouvent un troisième siège perdu il y a vingt ans. Le président radical de la ville, élu pour la première fois à cette époque sans concurrents, n'a pas atteint la majorité absolue. Au Législatif, on constate les mêmes tendances qu'à Zurich ville; l'Action nationale améliore sérieusement ses positions par rapport à 1982, sans récupérer toutefois ses sièges de 1974. Dans les deux villes, les «Verts» apparaissent.

Quant aux expériences de «Zürivision», il faudra bien y revenir: à l'occasion des élections communales dans la ville de Zurich une plus grande transparence nous a été offerte, donc une leçon de civisme.

C. F. P.

CONVENTION SYNDICALE

Difficultés du Syndicat du livre et du papier à faire digérer à ses membres la convention d'entreprise passée avec l'imprimerie autogérée Ropress, de Zurich. Les salaires prévus sont inférieurs aux salaires de la branche. La convention, considérée comme une affaire locale, n'a pas été soumise aux instances centrales. Au surplus, on y trouve une demande d'offres pour l'impression du journal fédératif, après la fusion de l'hebdomadaire en langue française *Le Gutenberg* avec celui en langue allemande *Helvetische Typographia*.

PARTI RADICAL

Double langage

C'est Willy Linder, grand patron de la rédaction économique de la *Neue Zürcher Zeitung*, qui le rappelle (26 février 1986): le Parti radical suisse, dans son programme, se reconnaît dans l'économie de marché, un système caractérisé par la décentralisation des décisions et un large éventail de choix pour le consommateur comme pour le producteur. La liberté de l'entrepreneur ne doit pas être entravée par un réseau trop dense de réglementations publiques. Priorité à la concurrence qui assure la coordination des décisions individuelles. Et, en bonne logique, le Parti radical demande que la révision de la Loi sur les cartels assure le bon fonctionnement de ce principe, notamment en définissant avec précision les pratiques dommageables et en intégrant dans la loi des phénomènes qui ont gagné en importance comme les concentrations d'entreprises et les recommandations de limitation de la concurrence. Le Parti radical reconnaît ainsi que la liberté économique peut être mise en péril par des cartels et d'autres organisations analogues

qui abusent de leur pouvoir. Voilà pour les déclarations.

Le rédacteur de la *NZZ* constate que, lors du débat parlementaire, la plupart des députés radicaux ont de la peine à respecter ces principes. La Société pour le développement de l'économie suisse (SDES) s'est empressée de voler à leur secours dans son bulletin d'information (février 1986): ces «députés favorables à l'économie» ont compris qu'il ne fallait pas pousser trop loin la théorie et tenir compte de la réalité. Colère de la *NZZ* contre ce double langage: refuser une intervention légale dans le domaine de la concurrence, au nom du moins d'Etat, c'est en fait tolérer des accords privés de type cartellaire qui vont limiter la liberté des acteurs économiques. Et le rédacteur d'appeler à la rescousse de récentes publications du Vorort à la louange de la concurrence pour rassurer les députés bourgeois qui se sentiraient désorientés par les propos équivoques de la SDES.

Laissons le camp libéral régler ses comptes et mentionnons pour mémoire que la gauche parlementaire, une fois encore, a appuyé le Conseil fédéral dans sa volonté de rendre efficace la Loi sur les cartels. Ce que la *NZZ* se garde bien de relever.

PARTI SOCIALISTE

La santé ne fait pas la une

Septembre 1984, large diffusion d'une nouvelle par l'ensemble des médias helvétiques: le Parti socialiste suisse a des dettes criantes. Aujourd'hui, les comptes sont rééquilibrés; ça n'intéresse personne.

Le Comité central du PSS a approuvé les comptes 1985 à l'intention du prochain congrès. Le bouclement fait ressortir un excédent de recettes de 79 000 francs (sur un total de recettes de plus de 1,6 million) après couver-

ture des déficits des années précédentes. Les membres du PSS ont versé des dons pour un total de 130 000 francs, ce qui a fortement contribué au résultat réalisé. L'assainissement est en bonne voie à condition de maintenir la politique financière de rigueur.

*Où trouver ces chiffres? Quelques journaux alémaniques (par exemple, la *Berner Zeitung*, la *Neue Zürcher Zeitung*, le *Tages Anzeiger*) et romands (La *Liberté*/Le *Courrier*) les publient. Les autres estiment sans doute l'information insuffisamment spectaculaire. La menace d'une faillite seule permettrait d'en tirer de gros titres.*